

**Centre
de services scolaire
de la Baie-James**

Québec 



Rapport annuel

2020-2021

Table des matières

Mot du directeur général	2
Partie 1 - Présentation du Centre de services scolaire.....	3
1. Portrait.....	3
2. Services éducatifs et culturels	4
2.1. Clientèle scolaire	4
2.2. Établissements.....	7
2.3. Services complémentaires.....	8
2.3.1. En formation générale des jeunes.....	8
2.3.2. En formation générale des adultes et en formation professionnelle.....	9
2.4. Services de santé et services sociaux	9
2.5. Services culturels.....	9
3. Faits saillants	10
PARTIE 2 – Gouvernance	13
1. Conseil d’administration	13
2. Autres comités de gouvernance	14
3. Code d’éthique et de déontologie applicables au conseil d’administration.....	17
4. Divulgence d’actes répréhensibles à l’égard d’organismes publics.....	17
PARTIE 3 – Résultats	18
1. Plan d’engagement vers la réussite	18
2. Lutte contre l’intimidation et la violence.....	18
PARTIE 4 – Utilisation des ressources.....	20
1. Répartition des revenus.....	20
2. États financiers 2020-2021	22
3. Gestion et contrôle des effectifs.....	24
4. Contrats de services.....	25
PARTIE 5 – Coordonnées	25
ANNEXE – Reddition de comptes du Protecteur de l’élève 2020-2021	26

Mot du directeur général



L'année scolaire 2020-2021 a été tout aussi particulière que la précédente et il nous sera difficile de l'oublier.

Tout d'abord, beaucoup d'incertitudes reliées au retour en classe des élèves pour la rentrée scolaire. Tout compte fait, les équipes-écoles, les équipes-centres et les directions d'établissements et de services ont travaillé très fort au respect des mesures sanitaires, qui ont été en constante évolution toute l'année. Derrière ces efforts sans précédent, un seul but commun, offrir des milieux éducatifs sains, sécuritaires et agréables à fréquenter, bien que cela ne ressemble en rien à ce que nous avons l'habitude de vivre. Toutefois, si l'on regarde les statistiques de la COVID-19 au niveau de la région, notre excès de prudence, souvent questionné, nous aura été bénéfique. Nos efforts ont été récompensés.

En ce qui concerne la gouvernance scolaire, quelques semaines après la rentrée scolaire, nous avons accueilli nos nouveaux administrateurs. Je tiens à remercier chacun d'eux pour leur implication, leur dévouement et leur professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions et dans leurs démarches pour s'approprier ce nouveau rôle au sein de la nouvelle gouvernance. Rappelons que le tout premier conseil d'administration du Centre de services scolaire est entré en fonction le 15 octobre 2020.

Dans un tout autre ordre d'idées, deux projets majeurs ont beaucoup progressé durant l'année et suscitent notre grande fierté. Il s'agit de la construction de la résidence étudiante et du gymnase à l'école Bon-Pasteur de Chibougamau.

Pour terminer cette rétrospective annuelle, on ne peut passer sous silence deux importants dossiers puisqu'ils ont retenu l'attention des médias au Québec. On parle ici de la vaste opération de dépistage de la concentration de plomb dans l'eau et de la qualité de l'air dans nos établissements. Nos analyses ont permis de détecter les situations problématiques et de mettre en place un plan d'action pour corriger le tir. Il restera encore du travail à réaliser dans ces dossiers en 2021-2022.

En conclusion, l'année scolaire 2020-2021 a été bien remplie et plusieurs défis d'organisation et de logistique nous ont interpellés au quotidien. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner les efforts de l'ensemble du personnel qui a su offrir des services de grande qualité à notre clientèle (jeunes et adultes), malgré un contexte incertain et fluctuant.

Somme toute une année où pandémie, adaptation et résilience ont été au rendez-vous. Vous serez à même de constater le chemin parcouru et les résultats obtenus, et ce, même en période de turbulence. Je suis fier des résultats et vous invite à prendre connaissance de notre *Rapport annuel 2020-2021* qui se veut la reddition de compte de la troisième année de notre *Plan d'engagement vers la réussite*. À ce sujet, il faut noter que la date d'échéance de ce plan est reportée en 2023, à la demande du ministère de l'Éducation du Québec. Bonne lecture!

Michel Laplace
Directeur général

Partie 1 - Présentation du Centre de services scolaire

1. Portrait

Le Centre de services scolaire de la Baie-James dispense des services éducatifs à une clientèle jeune et adulte. Le territoire couvert est immense (plus de 350 000 km²), mais faiblement peuplé (près de 14 000 Jamésiens).

Notre clientèle se répartit dans douze écoles primaires / secondaires, un centre d'éducation des adultes ainsi qu'un centre de formation professionnelle.

La région du Nord-du-Québec s'étend au nord du 49^e parallèle et couvre un peu plus de la moitié de la superficie totale du Québec. L'économie de la région est étroitement liée aux ressources naturelles du territoire. L'hydroélectricité, la foresterie et l'industrie minière sont d'ailleurs les trois principaux axes de développement qui ont contribué à l'établissement des communautés jamésiennes au nord du 49^e parallèle.

Le Centre de services scolaire de la Baie-James est très engagé en tant que partenaire stratégique aux niveaux local et régional. Il intègre les organismes socio-économiques et mise sur la complémentarité des uns et des autres pour développer un partenariat soutenu. Ce maillage est d'ailleurs typique des régions ressources.

La grandeur du territoire, sa faible densité ainsi que son éloignement présentent des défis d'organisation importants pour satisfaire aux besoins des clientèles et du personnel.

En raison du taux peu élevé de densité de population de notre région, on compte aussi une faible proportion d'élèves par école dans plusieurs municipalités sur le territoire du Centre de services scolaire, ce qui vient limiter l'offre de services et de parcours scolaires pour répondre aux intérêts variés et aux particularités des clientèles, et ainsi favoriser la diplomation d'un plus grand nombre d'élèves.

Les longues distances qui séparent les municipalités desservies par le Centre de services scolaire peuvent rendre difficile le partage de ressources entre les établissements ainsi que les échanges entre les membres du personnel et la mise en place de projets communs. Elles limitent également notre efficacité administrative et augmentent les risques pour les employés qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs fonctions.

Pour faire face aux défis d'organisation que nécessitent les caractéristiques spécifiques à notre territoire, les équipes ont développé, par la force des choses, des capacités exceptionnelles d'adaptation, d'innovation et de créativité pour répondre au mieux aux besoins des clientèles et du personnel. Les performances rencontrées à l'égard des résultats des élèves, dans les établissements du Centre de services scolaire, confirment l'efficacité de ces équipes et leur engagement élevé et dynamique.

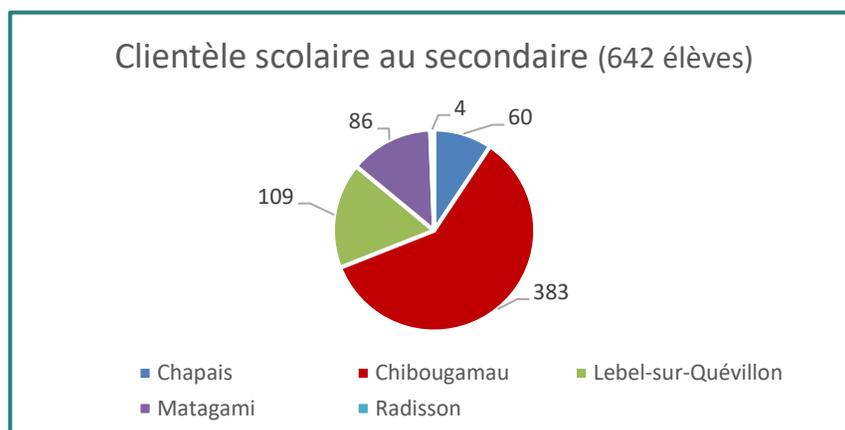
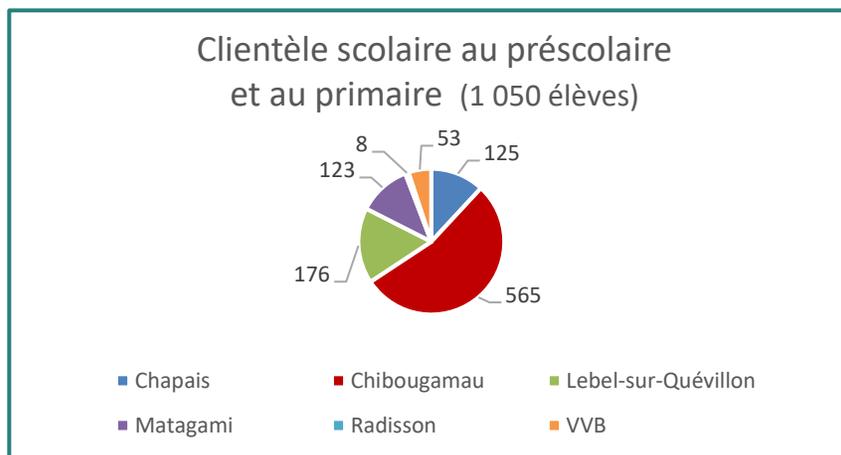
On peut noter également que les petits milieux favorisent la proximité et un accès rapide aux partenaires (les municipalités, le réseau de santé, les organismes communautaires, les entreprises), ce qui facilite la mobilisation et une collaboration profitable pour tous en région.

Finalement, le Centre de services scolaire jouit d'infrastructures et d'outils technologiques variés et adaptés, que ce soit pour contrer la distance entre les écoles ou soutenir les approches pédagogiques aux secteurs des jeunes et des adultes.

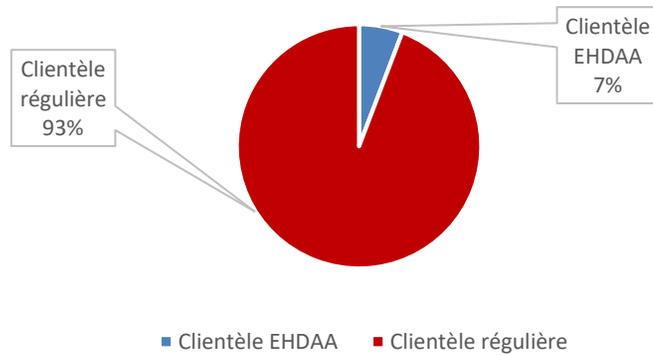
2. Services éducatifs et culturels

2.1. Clientèle scolaire

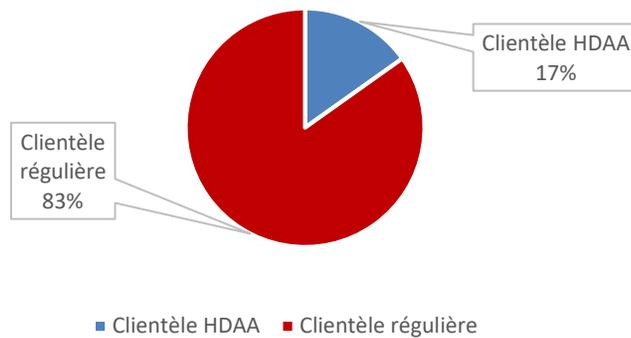
En 2020-2021, au Centre de services scolaire de la Baie-James, la clientèle au secteur des jeunes est composée de 1 692 élèves, répartis dans les douze établissements d'enseignement, et s'établit comme suit :



Proportion des élèves HDAA au préscolaire et au primaire

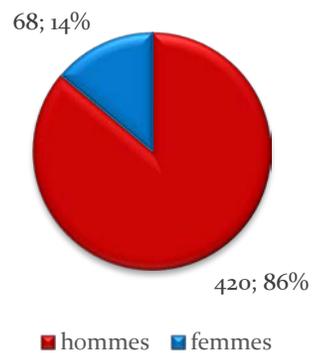


Proportion des élèves HDAA au secondaire

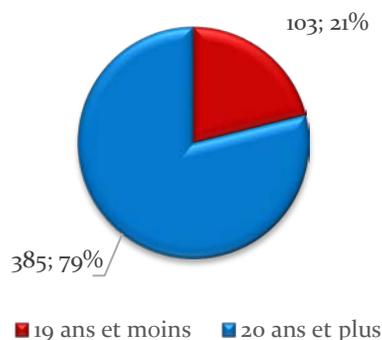


En formation professionnelle (FP), la clientèle se répartit comme suit :

Inscriptions en formation professionnelle (488 élèves)

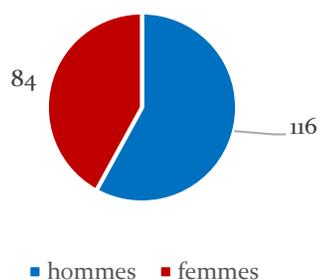


Répartition de la clientèle en formation professionnelle selon l'âge des élèves

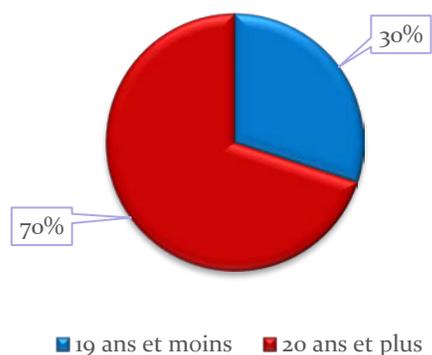


En formation générale des adultes (FGA), la clientèle se répartit comme suit :

Inscriptions en formation générale des adultes (200 élèves)



Répartition de la clientèle en formation générale des adultes selon l'âge des élèves



2.2. Établissements

PRIMAIRE – ÉCOLES

École	Municipalité	Nombre d'élèves inscrits au 30 septembre 2020	IMSE 2020-2021
Beauvalois	VVB	53	9
Boréale	Lebel-sur-Quévillon	176	7
Jacques-Rousseau	Radisson	8	N/D
Galinée	Matagami	123	6
Saint-Dominique-Savio	Chapais	125	10
Bon-Pasteur	Chibougamau	133	7
Notre-Dame-du-Rosaire	Chibougamau	194	7
Vatican II	Chibougamau	238	5

SECONDAIRE – ÉCOLES

École	Municipalité	Nombre d'élèves inscrits au 30 septembre 2020	IMSE 2020-2021
Le Delta	Matagami	86	5
Le Filon	Chapais	60	10
Jacques-Rousseau	Radisson	4	N/D
La-Porte-du-Nord	Chibougamau	383	6
La Taïga	Lebel-sur-Quévillon	109	6

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – SERVICES OFFERTS

Projet de formation	Nombre d'élèves inscrits
Formation de base commune (incluant Francisation)	39
Formation de base diversifiée D.E.S.	54
Formation de base diversifiée – préalables - Cégep	19
Formation de base diversifiée – préalables - FP	34
Reconnaissance des acquis	15
Programmes IS/ISP et autres	50

FORMATION PROFESSIONNELLE – PROGRAMMES OFFERTS

Diplôme d'études professionnelles	Nombre d'élèves de moins de 20 ans	Nombre d'élèves de 20 ans et plus
Forage et dynamitage	21	71
Secrétariat	-	1
Comptabilité	-	1
Forage au diamant	-	5
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	2	5
Extraction de minerai	41	100
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	9	36
Conduite de machines en traitement du minerai	9	45
Électromécanique de système automatisé	4	9

Opération d'équipements de production	6	5
Assistance à la personne en établissement et à domicile	-	4
Mécanique d'engins de chantier	10	56
Plomberie et chauffage	1	16
Attestation d'études professionnelles		
Mécanique de machinerie mobile de mines	1	15
Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée	1	14
Attestation de spécialisation professionnelle		
Lancement d'entreprise	-	5

2.3. Services complémentaires

2.3.1. En formation générale des jeunes

Ces services, tels que prévus au Régime pédagogique, sont offerts au Centre de services scolaire de la Baie-James, dans tous les secteurs, pour tous les élèves, et portent sur :

- ✓ Le soutien;
- ✓ La vie scolaire;
- ✓ L'aide à l'élève;
- ✓ La promotion et la prévention.

Les services suivants sont offerts :

- ✓ Orthopédagogie;
- ✓ Psychoéducation;
- ✓ Psychologie;
- ✓ Orthophonie;
- ✓ Éducation spécialisée;
- ✓ Information et orientation scolaires et professionnelles;
- ✓ Animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire;
- ✓ Animation à la vie étudiante et école en santé.

Une équipe de six (6) conseillers pédagogiques s'assure de répondre aux besoins de formation, d'accompagnement et de partage d'expertise auprès du personnel, et ce, sur l'ensemble du territoire.

2.3.2. En formation générale des adultes et en formation professionnelle

Tels que prévus au Régime pédagogique, ces services ont pour objectifs :

- ✓ De permettre à l'adulte d'accroître son autonomie;
- ✓ De faciliter son insertion sociale et professionnelle;
- ✓ De favoriser son accès et son maintien sur le marché du travail;
- ✓ De lui permettre de contribuer au développement économique, social et culturel de son milieu;
- ✓ De lui permettre d'acquérir une formation sanctionnée par le Ministre.

Les services suivants sont offerts :

- ✓ Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- ✓ Information et orientation scolaires et professionnelles;
- ✓ Éducation spécialisée;
- ✓ Orthopédagogie;
- ✓ Service social.

Une équipe de conseillers pédagogiques et d'agents de développement assure l'accompagnement et le partage d'expertise auprès du personnel, et ce, sur l'ensemble du territoire.

2.4. Services de santé et services sociaux

Autant au secteur des jeunes qu'à celui des adultes, des services de santé et des services sociaux sont offerts par le biais de notre entente MELS-MSSS signée depuis plusieurs années. Les écoles et les centres bénéficient ainsi de ressources, telles qu'infirmière scolaire, psychoéducateur, psychologue, travailleur social, hygiéniste dentaire, nutritionniste et intervenant en dépendance, afin de répondre à des besoins spécifiques de la clientèle. De plus, ce protocole d'entente donne également accès à une offre de services en promotion et prévention.

2.5. Services culturels

Cette année, les activités culturelles, offertes au Centre de services scolaire de la Baie-James, ont permis de faire vivre aux élèves plusieurs ateliers d'artistes et d'écrivains en ligne sur l'ensemble de notre territoire. Cependant, seulement quelques sorties culturelles ont eu lieu en raison des mesures sanitaires qui étaient en vigueur.

Dans le volet « sorties culturelles », une petite partie des sommes octroyées a permis :

- ✓ D'offrir deux (2) sorties culturelles (une en ligne et une en présentiel);
- ✓ De faire profiter quelques élèves de deux (2) écoles.

Dans le volet « artistes à l'école », les écoles ont été particulièrement choyées permettant :

- ✓ D'offrir en ligne 88 ateliers d'artistes et 43 ateliers d'écrivains ;

- ✓ De faire profiter tous nos élèves du primaire et du secondaire, et certains plus d'une fois, pour un total de 2 380 jeunes.

Outre ces visites et sorties, le comité culturel a tenu deux (2) rencontres et mis à jour son plan d'action qui priorisera les objectifs suivants :

- ✓ Sensibiliser la communauté éducative à l'importance de la culture;
- ✓ Intégrer la dimension culturelle dans la vie de tous les jours;
- ✓ Promouvoir la littérature jeunesse dans l'ensemble des établissements;
- ✓ Soutenir la dimension culturelle dans les établissements;
- ✓ Favoriser la collaboration avec les différents intervenants des milieux culturels locaux et régionaux.

3. Faits saillants

Voici quelques faits saillants visant à illustrer l'engagement de ses acteurs à l'égard de la réussite et de l'épanouissement de sa clientèle :

- Campagne de recrutement *Prof en liberté*;
- Participation de l'équipe de direction générale au projet CAR;
- Mise en place d'une communauté de pratique (CoP de gestionnaires);
- En formation générale des jeunes, de nombreuses initiatives à caractère pédagogique ont vu le jour en 2020-2021 :
 - ✓ Le contexte particulier de la pandémie nous a forcés à ajuster nos priorités d'interventions et nos modèles d'accompagnement des élèves et du personnel;
 - ✓ Lancement du napperon *Basculer en enseignement à distance en 24 heures*, afin de préparer et d'outiller les équipes-écoles à cette éventualité;
 - ✓ Offre de formation sous forme de Webinaire hebdomadaire par l'équipe de CP Récit
 - ✓ Accompagnement accru des enseignants, afin de bien cibler les notions essentielles de leur programme et à modifier leur planification selon les contenus priorisés par le Ministère;
 - ✓ Mise en place du tutorat pour les élèves, ainsi que des mesures favorisant leur bien-être à l'école;
 - ✓ Déploiement d'une offre de soutien en ligne pour les élèves du primaire absents sur une plus longue période dû au contexte COVID (Prof-en-ligne);
 - ✓ Poursuite des travaux en arrimage primaire-secondaire en mathématique;
 - ✓ Implication de trois (3) équipes-écoles aux formations de M. François Massé, rendues possibles par l'entremise du projet CAR;
 - ✓ Poursuite d'une campagne triennale de sensibilisation dans le but de rappeler l'importance d'agir face à l'intimidation sous le thème *Ensemble, contre l'intimidation : Osons faire la différence!*;
 - ✓ Offre de cours d'été pour les élèves du secondaire.

- En formation professionnelle : Nous avons été durement touchés depuis mars 2020 avec l'arrivée de la COVID-19. Considérant nos modèles d'organisation pédagogique, notre vulnérabilité face au recrutement des élèves (tant québécois qu'étrangers) et notre situation géographique, la gestion de la COVID a mobilisé énormément de ressources. Nous avons travaillé sans relâche, afin de poursuivre les admissions et le développement des programmes, ainsi que de gérer les entrées et les déplacements des élèves sur le territoire et à l'extérieur. Malgré tout, nous n'avons accusé aucune baisse significative des inscriptions et des admissions et nous avons été en mesure de rebondir très vite, afin de poursuivre nos opérations. Voici nos faits marquants pour l'année scolaire 2020-2021 :
 - ✓ Développement des nouveaux programmes d'études en *Extraction du minerai* et en *Forage et dynamitage*;
 - ✓ Développement d'un nouveau modèle de formation en « entrées périodiques » et « sorties variables » dans le programme d'études en *Assistance à la personne en établissement et à domicile* et l'accueil des premiers élèves en septembre 2021;
 - ✓ Finalisation de l'AEP gouvernementale *Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins longue durée*;
 - ✓ Planification et développement d'un partenariat avec la Commission scolaire Crie dans le cadre du programme d'études *Home care assistant*;
 - ✓ Développement et création de plusieurs scénarios pédagogiques en réalité virtuelle et en intelligence artificielle dans les programmes d'études suivants : *Assistance à la personne en établissement et à domicile*, *Mécanique d'engins de chantier*, *Extraction du minerai* et *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière*;
 - ✓ Développement et mise en œuvre d'un nouveau partenariat en *Extraction du minerai* avec Stornoway Diamonds;
 - ✓ Écriture et dépôt, au ministère de l'Éducation, de l'analyse de pertinence pour l'écriture d'une AEP en *Mécanique d'engins de chantier hybrides ou électriques*;
 - ✓ Développement d'un projet de délocalisation dans le cadre du programme d'études *Aménagement de la forêt* (élaboration d'un possible partenariat avec l'École de foresterie de Duchesnay);
 - ✓ Développement et mise en œuvre d'un nouveau mode de suivis des ententes avec Services Québec;
 - ✓ Élaboration du cadre de gestion de la résidence étudiante et participation au comité pour l'intégration de la culture dans les nouvelles constructions;
 - ✓ Participation à l'enquête régionale sur les besoins de main-d'œuvre et de formation propres aux entreprises de la Baie-James;
 - ✓ Participation au comité Démographie Baie-James;
 - ✓ Dépôt des demandes d'autorisations permanentes dans les programmes d'études suivants : *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière*, *Plomberie et chauffage*, *Ore extraction*, *Forage au diamant*, *Diamond Drilling*, *Électromécanique de systèmes automatisés* et *Opération d'équipements de production*;
 - ✓ Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau processus d'achat avec le logiciel « Maintenance directe »;

- ✓ Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau processus de « Reconnaissance des acquis », afin de simplifier le tout pour les clients;
 - ✓ Poursuite de l'amélioration de la mise en œuvre des services complémentaires en formation professionnelle et ajout de ressources en soutien à la clientèle vulnérable, afin d'assurer la persévérance et la réussite des élèves;
 - ✓ Élaboration et mise en œuvre de projets en concomitance avec l'école secondaire La Porte-du-Nord;
 - ✓ Exploration des possibilités de partenariat dans le cadre du programme d'études *Assistance technique en pharmacie*;
 - ✓ Élaboration et promotion de la nouvelle ligne publicitaire dans le cadre des programmes en santé via le « prendresoin.ca » ;
 - ✓ Augmentation des services offerts dans le cadre des Services aux entreprises, passant de **8 283** heures en 2019-2020 à **9 525** heures en 2020-2021.
- En formation générale des adultes :
 - ✓ Mise en place des services de concomitance et du Service d'entrée en formation (SEF), en étroite collaboration avec le Centre de formation professionnelle;
 - ✓ Poursuite du déploiement des ententes de partenariat pour l'offre de formation en Insertion sociale (IS), particulièrement dans le secteur de Chibougamau avec les organismes suivants : Réseau Homme Québec, Clé d'Accès, Association des personnes handicapées de Chibougamau (APHC) et le Carrefour jeunesse emploi (CJE);
 - ✓ Déploiement de l'offre de cours à la population sur tout le territoire, afin de dispenser des cours tels que conversation espagnole, conversation anglaise, initiation iPad, etc.;
 - ✓ Entente de service avec Emploi-Québec et le MIDI;
 - ✓ Offre de formation par le biais du Service aux entreprises, particulièrement en francisation;
 - ✓ Partenariat avec le SEMO pour l'offre de formation menant à un métier semi-spécialisé, CFMS, pour des élèves adultes ayant des besoins particuliers;
 - ✓ Poursuite du projet-pilote *Soutien aux personnes autochtones en formation générale des adultes et en formation professionnelle* dans le cadre du Plan Nord;
 - ✓ Participation du personnel à plusieurs activités de formation continue;
 - ✓ Participation de quelques élèves à l'activité *Élève d'un jour*, qui leur permet de vivre une expérience en formation professionnelle;
 - ✓ Collaboration avec le secteur jeune, à la demande des directions du secondaire, pour faire des présentations de groupe aux élèves concernant les *Mythes et réalités de la FGA* et, à l'occasion, pour tenir des rencontres individuelles avec certains élèves;
 - ✓ Mise en place du cours *Engagement vers ma réussite* pour les nouveaux inscrits en FGA, afin de leur permettre de bien s'outiller face au fonctionnement en FGA;
 - ✓ Mise en place d'une offre de services en prévention et promotion des saines habitudes de vie en partenariat avec le réseau de la santé;
 - ✓ Planification de plusieurs activités étudiantes tout au long de l'année, afin de favoriser le sentiment d'appartenance des élèves au Centre et d'accroître leur motivation à le fréquenter assidûment.

PARTIE 2 – Gouvernance

1. Conseil d'administration

Sous la présidence de Mme Jacynthe Allaire, le conseil d'administration a tenu quatre (4) séances ordinaires et deux (2) séances extraordinaires en 2020-2021. Une séance a été annulée, en raison de problèmes de communication majeurs.

Au cours de ces séances, les administrateurs ont traité des points suivants :

22 octobre 2020

- Adoption des règles pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence;
- Élection de la présidente, Mme Jacynthe Allaire et de la vice-présidente, Mme Geneviève Huard;
- Détermination de la durée des mandats pour les membres;
- Octroi de contrat pour les travaux de construction d'un gymnase à l'école Bon-Pasteur de Chibougamau.

2 décembre 2020

- États financiers 2019-2020;
- Amendement - Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves;
- Adoption d'un régime d'emprunt à long terme.

24 février 2021

- Dépôt du Rapport annuel 2019-2020;
- Adoption du *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du CA*, du *Règlement relatif à la participation des membres à une séance du CA et à la formation du quorum au lieu fixé pour cette séance* et du *Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires pour l'année scolaire 2020-2021*;
- Amendement – Politique relative à la santé et la sécurité au travail;
- Adoption des calendriers scolaires 2021-2022;
- Octroi de contrat pour la location d'une excavatrice sur chenilles hybride pour le CFPBJ;
- Amendement – Politique et lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;
- Amendement – Politique relative à l'usage illicite des drogues et stupéfiants par les élèves;
- Amendement – Politique relative à l'expulsion d'un élève;
- Amendement – Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève;
- Orientation en lien avec la sous-traitance pour les contrats de services en entretien ménager;
- Offre de services complémentaires en formation générale des jeunes sur le territoire;
- Octroi de contrat pour le remplacement des systèmes de ventilation N° A3 et A4 à l'école Le Filon de Chapais;
- Octroi de contrat pour le remplacement des systèmes de ventilation N° 1, 2 et 4 à l'école La Porte-du-Nord de Chibougamau;

- Octroi de contrat pour le remplacement des systèmes de ventilation N° 1, 2 et 3 à l'école Boréale de Lebel-sur-Quévillon;
- Octroi de contrat pour l'acquisition d'un simulateur de foreuse de surface sur chenilles pour le CFPBJ;
- Octroi de contrat pour les travaux de réfection de la toiture de l'école La Porte-du-Nord (phase 1).

12 mai 2021

- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 et des actes d'établissement des écoles et des centres 2021-2022;
- Nomination d'un auditeur externe;
- Octroi de contrats pour les services d'entretien ménager dans les établissements du CSSBJ;
- Octroi de contrat pour la location d'un bouteur hybride pour le CFPBJ;
- Autorisation pour des ressources additionnelles 2021-2022;
- Adoption des plans d'effectifs 2021-2022.

30 juin 2021

- Adoption du *Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du CA effectif au 1^{er} juillet 2021*;
- Acquisition du terrain pour la future résidence étudiante;
- Affectation des surplus des établissements 2020-2021;
- Approbation du budget des écoles, du centre de formation professionnelle et du centre de formation générale des adultes;
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette 2021-2022.

2. Autres comités de gouvernance

2.1. Comité consultatif aux EHDA

Sous la présidence de Mme Jessica Goulet, le comité consultatif aux élèves HDAA a tenu trois (3) rencontres en 2020-2021. Une rencontre a dû être annulée, faute de quorum.

Les membres ont été consultés sur différents sujets, dont :

- La répartition des services complémentaires au secteur jeunes;
- Le budget prévisionnel EHDA pour 2020-2021.

De plus, les documents suivants ont été déposés, afin que les membres puissent les consulter au besoin :

- Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers;
- Guide sur le parcours scolaire pour les parents d'un élève handicapé;
- Politique relative à l'organisation des services aux élèves HDAA;
- Politique relative à l'intervention dans les situations de conduites dangereuses.

Finalement, des présentations ont été préparées, afin d'informer les parents sur des sujets variés et de favoriser les discussions et les échanges. Les sujets suivants ont été abordés :

- Politique relative à l'organisation des services aux élèves HDAA;
- Différenciation pédagogique;
- Outils pour aider les élèves ayant des difficultés d'attention, de concentration et d'hyperactivité.

2.2. Comité de parents

Sous la présidence de Mme Jacynthe Allaire, le comité de parents a tenu neuf (9) rencontres en 2020-2021. Exceptionnellement, les rencontres se sont déroulées par TEAMS, afin de respecter les directives de la santé publique.

Les membres ont été consultés sur différents sujets, dont principalement :

- Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves;
- Calendrier scolaire 2021-2022;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024;
- Actes d'établissement des écoles et centres 2021-2022.

Plusieurs autres dossiers ont été traités ou discutés au cours de l'année :

- Participation aux séances du conseil d'administration du CSSBJ;
- Suivi de la situation liée à la COVID-19 dans la région;
- Participation de la présidente du comité de parents, à la tournée virtuelle du ministre de l'Éducation;
- Rédaction d'un mémoire pour la relance et la réussite scolaire au-delà de la pandémie;
- Organisation d'un événement d'information et de mobilisation des parents en collaboration avec la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ);
- Mise à jour des règles de régie interne du comité de parents et ébauche d'un plan de communications;
- Participation au Congrès 2021 de la FCPQ, une première en virtuel;
- Participation aux formations Webinaires de la FCPQ;
- Participation aux *Distinctions reconnaissance 2021* de la FCPQ – Notre récipiendaire : **Mme Marie-Pascal Bernier**, leader de l'organisme de participation des parents de l'école primaire Vatican II de Chibougamau.

2.3. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu trois (3) rencontres en 2020-2021. Parmi les dossiers qui ont retenu l'attention des membres, l'on retrouve :

- Règles de fonctionnement interne du comité;
- Formation obligatoire des membres du CA;

- Formation obligatoire des membres des CÉ – élaboration de mécanismes de suivi;
- Politique relative à l'usage illicite des drogues et stupéfiants par les élèves;
- Politique relative à l'expulsion d'un élève;
- Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève;
- Projet de règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du CA d'un CSS francophone;
- Mise en place de certains outils proposés lors de la formation obligatoire des membres du CA.

2.4. Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines a tenu deux (2) rencontres en 2020-2021. Parmi les dossiers qui ont retenu l'attention des membres, l'on retrouve :

- Règles de fonctionnement interne du comité;
- Orientation en lien avec la sous-traitance pour les contrats de services en entretien ménager;
- Suivi des négociations des trois accréditations syndicales;
- Plans d'effectifs 2021-2022;
- Programme de planification de la relève en gestion.

2.5. Comité de vérification

Le comité de vérification a tenu quatre (4) rencontres en 2020-2021. Parmi les dossiers qui ont retenu l'attention des membres, l'on retrouve :

- Règles de fonctionnement interne du comité;
- Analyse des résultats de l'appel d'offres public 2021-12 – Location d'une excavatrice sur chenilles hybride pour le CFPBJ;
- Plan quinquennal d'investissement;
- Budget révision 2020-2021;
- Politique et lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;
- Analyse des résultats de l'appel d'offres public 2021-18 – Service d'entretien ménager dans les établissements du CSSBJ;
- Budget 2021-2022.

2.6. Comité consultatif de transport scolaire

Le comité consultatif de transport scolaire a tenu deux (2) rencontres en 2020-2021. Aucun dossier n'a fait l'objet de décision particulière durant ces rencontres. Toutefois, plusieurs ajustements ont été nécessaires en cours d'année, afin de respecter les orientations du MEQ en lien avec les directives de la santé publique sur l'évolution de la situation pandémique.

3. Code d'éthique et de déontologie applicables au conseil d'administration

Au cours de l'année 2020-2021, aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé. Le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires du Centre de services scolaire de la Baie-James* demeure applicable jusqu'à l'adoption du *Règlement du ministre sur les normes d'éthique et de déontologie spécifiques aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaire*. Il est accessible sur le site Internet du Centre de services scolaire à l'adresse suivante : www.csbj.qc.ca sous la rubrique *Gouvernance scolaire - Conseil d'administration - Mandat et responsabilités*.

4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

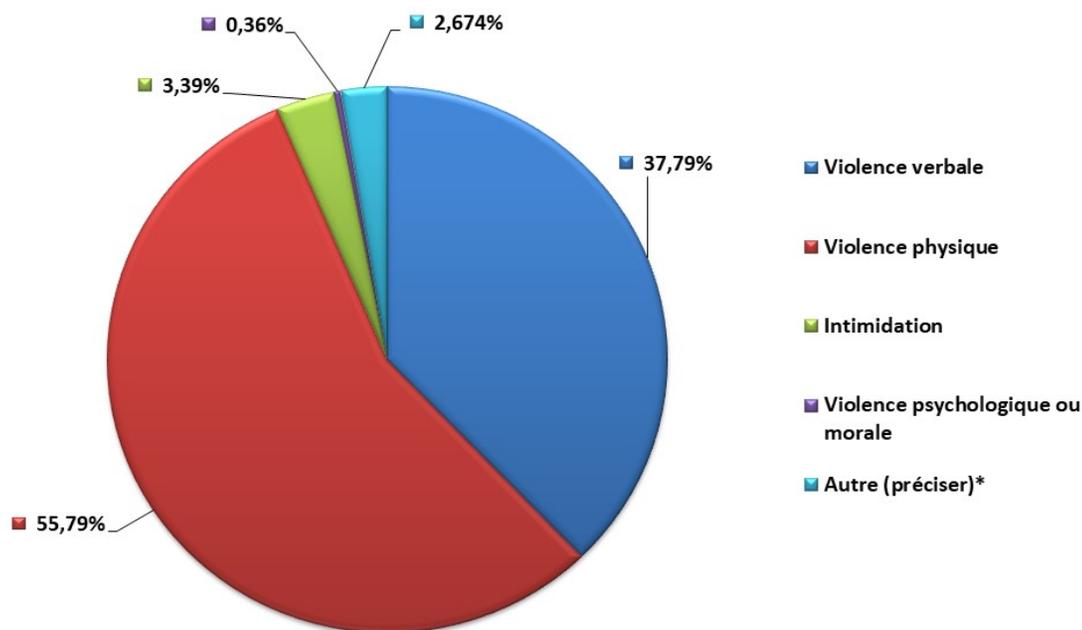
Reddition de comptes 2020-2021 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications
Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	Aucune
Divulgations auxquelles il a été mis fin	Aucune
Divulgations fondées	Aucune
Divulgations réparties selon les catégories visées	Aucune
Communications de renseignements	Rédaction et diffusion d'une affiche d'informations sur la définition d'un acte répréhensible. Les coordonnées de la personne responsable du suivi de ce dossier et désignée par le conseil d'administration se retrouvent également au bas de cette affiche.

PARTIE 3 – Résultats

1. Plan d'engagement vers la réussite

Pour les résultats et l'analyse, voir à la dernière section du document (page 27).

2. Lutte contre l'intimidation et la violence



* lancer des projectiles, vandalisme, refus de collaborer, crise à gérer, écrire sur les meubles

Nombre et nature des plaintes portées à l'attention de la direction générale du Centre de services scolaire par la direction de l'école et interventions faites

Le graphique qui précède fait état de la nature des manifestations observées en matière de violence et d'intimidation dans les écoles. Il est souvent remarqué qu'après des interventions efficaces auprès des élèves par les intervenants de l'école et la direction, ces manifestations ponctuelles ne se reproduisent plus. La collaboration des parents est aussi sollicitée, dans certains cas, afin d'amener les élèves à bien comprendre l'impact de leurs actions sur leur environnement scolaire et social.

Par conséquent, **aucune** plainte n'a été soumise au responsable de l'examen des plaintes.

Suivis effectués par les directions d'école

En général, dans les écoles, lorsqu'une situation de violence ou d'intimidation est rapportée, la direction prend connaissance du signalement, évalue rapidement l'événement, rencontre la victime et lui offre le soutien et l'accompagnement nécessaire selon le contexte, rencontre les témoins et leur offre également le soutien et l'accompagnement selon la situation, intervient auprès de l'agresseur ou des agresseurs. De plus, la direction informe les parents de la situation et les implique dans la recherche de solutions. Si nécessaire, elle peut avoir recours aux ressources professionnelles de l'école ou de la communauté pour les élèves concernés par des manifestations récurrentes ou sévères d'intimidation. Finalement, la direction consigne l'acte d'intimidation et, lorsqu'il y a plainte, transmet le formulaire de plainte au responsable de l'examen des plaintes du Centre de services scolaire, dans le respect de la protection des renseignements personnels.

Plusieurs mesures ont été mises en place dans les écoles telles que :

- Mise en œuvre du soutien au comportement positif (SCP) dans toutes les écoles primaires;
- Activités sur le civisme à différents moments dans l'année selon les groupes d'âge;
- Plus grande responsabilisation des jeunes en les impliquant pour l'animation des élèves dans la cour d'école et dans plusieurs comités de l'école;
- Campagne de sensibilisation pour lutter contre la violence et l'intimidation à l'école qui touche non seulement les élèves, mais également leurs parents et la communauté.

Proportion de plaintes ayant fait l'objet d'une démarche auprès du protecteur de l'élève

Aucune plainte en lien avec un acte d'intimidation ou de violence n'a été formulée au protecteur de l'élève.

PARTIE 4 – Utilisation des ressources

1. Répartition des revenus

Les objectifs, les principes et les critères, utilisés au Centre de services scolaire de la Baie-James, pour la répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins du Centre de services sont les suivants :

Objectifs généraux

- ✓ Respecter le niveau de ressources dont dispose le Centre de services, dans le contexte de l'équilibre budgétaire, tout en étant équitable et transparent dans la répartition de ces ressources;
- ✓ Permettre aux différentes unités administratives d'assumer leur mandat et leurs responsabilités propres;
- ✓ Assurer annuellement la répartition des ressources humaines par les plans d'effectifs ou la structure administrative pour les différentes catégories de personnel;
- ✓ Favoriser l'allocation des ressources a priori;
- ✓ Favoriser une plus grande décentralisation budgétaire;
- ✓ Prendre en considération les besoins exprimés par les directions d'établissement ainsi que ceux exprimés par les différents comités prévus par la loi, dans le respect du niveau des ressources disponibles.

Principes généraux

- ✓ Le budget ne peut prévoir, sauf avec l'autorisation du Ministre, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, des dépenses supérieures aux revenus du Centre de services;
- ✓ Le Centre de services tient compte de ses obligations, de son plan d'engagement vers la réussite et de ses priorités pour allouer ses ressources;
- ✓ La répartition des ressources s'effectue dans le respect des lois, des règlements, des conventions collectives et des règles de gestion s'appliquant au Centre de services et à ses établissements;
- ✓ Le Centre de services alloue des ressources prioritairement pour les activités reliées aux services éducatifs prévus dans la LIP, et ce, dans le respect des ressources disponibles;
- ✓ Le Centre de services assume la responsabilité financière de la masse salariale pour les ressources humaines allouées aux unités administratives;
- ✓ Le Centre de services assume la responsabilité de conserver son parc immobilier en bon état;
- ✓ Le Centre de services retient les montants reliés au fonctionnement du siège social, et ce, pour les dépenses du conseil d'administration, des services corporatifs (direction générale, services éducatifs et services administratifs), du personnel de direction des établissements, du transport scolaire et du service de la dette. Il retient également les montants pour les investissements, sauf ceux décentralisés aux établissements;

- ✓ Le Centre de services constitue des fonds pour certaines dépenses communes reliées au fonctionnement des écoles et des centres et dont la gestion financière n'est pas décentralisée. Ces allocations peuvent être distinctes pour les écoles et les centres;
- ✓ Les budgets dédiés aux investissements ne peuvent servir qu'à cette fin. Les budgets prévus pour les activités de fonctionnement ne peuvent pas être utilisés pour réaliser des dépenses d'investissement;
- ✓ Le service de la dette s'autofinance, à moins de dispositions contraires approuvées par le Centre de services;
- ✓ La répartition de certains types de revenus ou de ressources tient compte des inégalités sociales et économiques;
- ✓ L'offre de services pour la clientèle EHDAA repose sur une analyse des clientèles à risque telles que définies par le MEES et vise la prévention;
- ✓ Des principes spécifiques sont également inscrits au regard des éléments suivants :
 - Allocations du MEES;
 - Autofinancement;
 - Surveillance et transport du midi;
 - Réserve pour imprévus;
 - Transférabilité budgétaire;
- ✓ L'imputabilité et la reddition de comptes :
 - La direction d'une unité administrative est responsable des surplus ou déficits découlant de ses choix budgétaires.

Critères de répartition des ressources

Une série de critères sont retenus au regard des éléments suivants :

- ✓ Les sommes réservées au Centre de services;
- ✓ Les budgets des établissements;
- ✓ Le budget du Centre de formation professionnelle;
- ✓ Le budget du Centre en formation générale des adultes;
- ✓ Le perfectionnement du personnel;
- ✓ Le budget relatif aux EHDAA;
- ✓ Le budget du transport scolaire;
- ✓ Le Service aux entreprises;
- ✓ Le budget des conseils d'établissement;
- ✓ Le budget d'investissement.

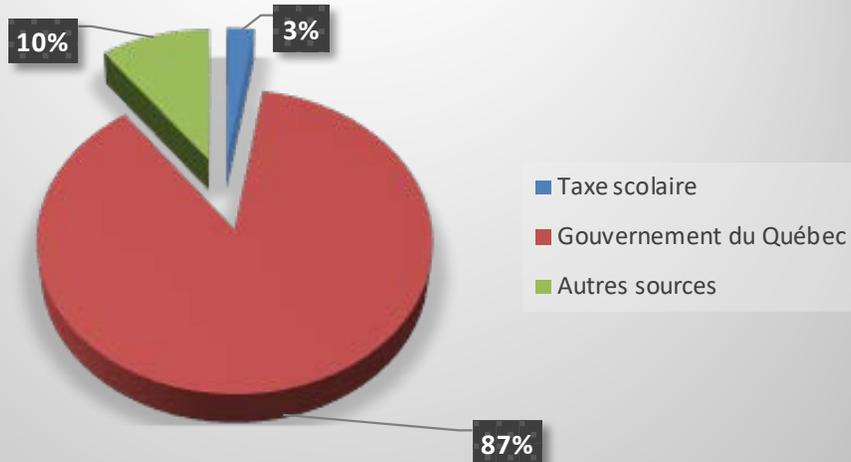
Le texte complet de cette politique est accessible sur le site Internet du Centre de services scolaire à l'adresse suivante : www.csbj.qc.ca sous la rubrique *Gouvernance scolaire – Publications – Politiques*.

2. États financiers 2020-2021

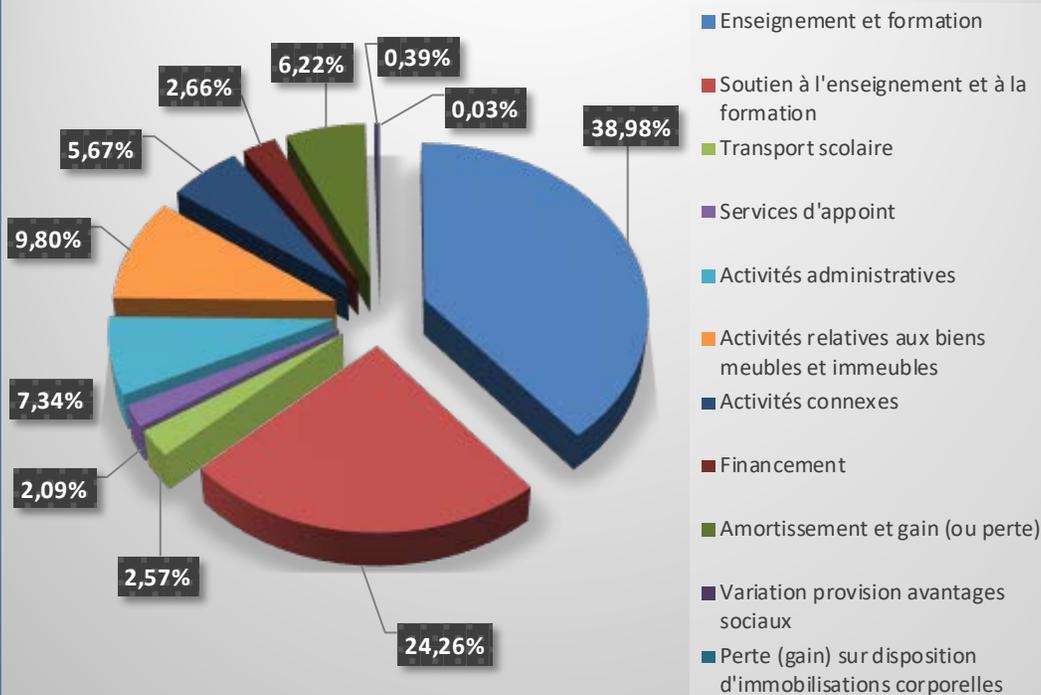
ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021	
REVENUS	
Fonctionnement	49 269 014 \$
REVENUS TOTAUX	49 269 014 \$
DÉPENSES	
Fonctionnement	46 781 176 \$
Amortissement et gain/perte sur disposition	3 102 037 \$
DÉPENSES TOTALES	49 883 213 \$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(614 198 \$)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2021	
ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse (découvert bancaire)	1 628 501 \$
Taxes scolaires à recevoir	6 952 \$
Subventions à recevoir :	
Fonctionnement	3 058 094 \$
Investissement	49 772 618 \$
Comptes débiteurs	678 230 \$
TOTAL	55 144 395 \$
PASSIFS	
Emprunts à court terme	9 000 000 \$
Comptes créditeurs	5 913 160 \$
Subvention d'investissement reportée	50 130 255 \$
Revenus perçus d'avance	397 127 \$
Provisions pour avantages sociaux futurs	1 784 081 \$
Dettes à long terme	41 143 425 \$
Autres passifs	3 061 780 \$
TOTAL	111 429 828 \$
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(56 285 433 \$)
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	60 787 814 \$
Frais payés d'avance	10 403 \$
TOTAL	60 798 217 \$
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ	4 512 784 \$

Revenus totaux : 49 269 014 \$



Dépenses totales : 49 883 213 \$



3. Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3 = 1 + 2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	37 125,70	0,00	37 125,70	22
Personnel professionnel	50 143,78	37,60	50 181,38	39
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	274 279,88	997,64	275 277,52	366
Personnel de bureau, technicien et assimilé	208 476,63	1 027,56	209 504,18	302
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	17 769,22	32,50	17 801,72	22
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total des heures	587 795,20	2 095,29	589 890,50	751

Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)	585 413,76
Total des heures rémunérées effectuées (B)	589 890,50
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu (C = B - A)	4 476,74
Respect du niveau de l'effectif et mesures de correction envisagées s'il y a lieu	La cible est non respectée

À la suite de l'état de nos effectifs en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, nous constatons que nous dépassons la cible fixée par le ministre de l'Éducation, établie à 585 413,76 heures rémunérées, alors que nous atteignons, pour cette période, 589 890,50 heures rémunérées. L'ampleur du dépassement est un peu moindre que l'an dernier, soit de 4 476,74 heures. Nous souhaitons donc faire état des causes amenant ce dépassement :

- ✓ Création de nouveaux postes de professionnels dans les Services, à la suite de sommes investies par le MEQ dans l'accompagnement des enseignants, le soutien et le service aux élèves, le développement pédagogique, l'intégration de nouveaux contenus à l'apprentissage, etc.;
- ✓ Embauche de nouveaux enseignants, pour l'ouverture de nouvelles classes de maternelle 4 ans, avec l'embauche de ressources techniques de soutien (PEH ou TES), en accompagnement de l'enseignant;

- ✓ Ajout de postes de techniciennes en éducation spécialisée dans les écoles et les centres, afin de répondre aux besoins spécifiques des élèves HDAA;
- ✓ Ouverture d'un poste d'ouvrier d'entretien à 10 heures/semaine dans le secteur de VVB;
- ✓ Ouverture de classes spéciales dans le cadre de la mesure 15 313;
- ✓ Ajout d'heures de services, afin de répondre aux besoins suivants :
 - Mise en place des services aux élèves et accompagnement de nos enseignants en classe;
 - Obligations de nature administratives ponctuelles;
 - Application des mesures sanitaires dans tous les milieux en contexte de pandémie.

Nous sommes convaincus que ces investissements en ressources humaines étaient nécessaires, afin de réaliser notre mission. De plus, ces ajouts de ressources ne viennent pas affaiblir la situation financière de l'organisation. L'ajout de ces ressources humaines répond aux besoins des milieux et de notre objectif prioritaire de favoriser la réussite de nos élèves. Évidemment, les consultations sur les plans d'effectifs ont été réalisées auprès des instances appropriées, en respect des encadrements prévus sur le sujet.

4. Contrats de services

Voici les contrats de service comportant une dépense de 10 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021

	Nombre de contrats	Montants totaux des contrats (avant taxes)
Contrats de services avec une personne physique (> 10 000 \$)	0	0,00 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique (> 25 000 \$)	21	5 059 558,50 \$
Total	21	5 059 558,50 \$

PARTIE 5 – Coordonnées

Centre de services scolaire de la Baie-James
 596, 4^e Rue
 Chibougamau (Québec) G8P 1S3
 Téléphone : 418 748-7621
 Télécopieur : 418 748-7581

Michel Laplace, directeur général
laplace.michel@cssbj.gouv.qc.ca

Ce rapport annuel est une publication de la direction générale et se retrouve sur le site Internet du Centre de services scolaire à l'adresse suivante : www.cssbj.qc.ca

ANNEXE – Reddition de comptes du Protecteur de l'élève 2020-2021

Points explicatifs du rôle du Protecteur de l'élève	<p>Relevant directement des conseils d'administration, le Protecteur de l'élève doit demeurer en tout temps impartial et indépendant. Toute personne recevant des services d'un centre de services scolaire, parent ou élève, peut avoir recours au Protecteur de l'élève après avoir franchi toutes les étapes prévues dans le Règlement sur la procédure de traitement des plaintes. Le Protecteur de l'élève pose un regard neuf et totalement objectif sur une situation problématique et voit à garantir l'intégrité du processus de plainte. Son premier rôle est de s'assurer du respect du processus de plainte par tous les intervenants du centre de services scolaire.</p> <p>Le Protecteur de l'élève n'est donc pas un commissaire aux plaintes. Et, dans ce sens, il y a encore énormément de sensibilisation à faire auprès des parents, des élèves et des différents intervenants, car trop souvent encore, le Protecteur de l'élève sert de porte d'entrée pour déposer une plainte, alors qu'il ne devrait intervenir qu'à la toute fin du processus de plainte. Sur le territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James c'est précisément deux (2) appels, de parents ou d'élèves, qui ont été reçus au cours de la dernière année, tous désirant porter plainte sur différents processus. Ces personnes ont été réorientées vers les services appropriés, puisqu'il était évidemment prématuré que le Protecteur de l'élève intervienne dans ces dossiers, après bien sûr que le processus de plainte leur ait été bien expliqué.</p>
--	---

Bilan	Nombre total
Appels reçus en 2020-2021 pour le Centre de services scolaire de la Baie-James	2
Courriels reçus en 2020-2021 pour le Centre de services scolaire de la Baie-James	0
Plaintes officielles traitées par le protecteur de l'élève pour le Centre de services scolaire de la Baie-James	0

Nature des appels et des courriels reçus (Loi sur l'instruction publique, article 220.2)

Nature des plaintes et des interventions <i>(Il est important de distinguer les plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence, des autres plaintes)</i>	Nature des correctifs recommandés par le protecteur de l'élève	Suites données par le protecteur de l'élève, le cas échéant
Processus de gestion des absences	Situation traitée comme une consultation	La personne a été réorientée vers le centre de formation concerné
Processus de gestion des plaintes	Situation traitée comme une consultation	Explications du processus de traitement des plaintes

**Centre
de services scolaire
de la Baie-James**

Québec 

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Résultats et analyse

Année scolaire 2020-2021

Objectifs nationaux du MEQ pour 2030	Objectifs et cibles CSSBJ pour 2022 et sous-objectifs	Indicateurs	Résultats 2016-2017 (situation de départ)	Résultats 2020-2021
ORIENTATION 1 : AUGMENTER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS				
Objectif 1 <i>D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES-DEP)</i>	Objectif 1 <i>D'ici 2022, maintenir à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un 1^{er} diplôme ou une 1^{re} qualification en mettant à contribution la FGJ, la FGA et la FP</i>	<i>Taux de diplomation et de qualification après 7 ans – l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans (MEES)</i>	Cohorte de 2008 : 71,4 % Cohorte de 2009 : 84,7 % Cohorte de 2010 : 80,3 % Cohorte de 2011 : 77,9 % Cohorte de 2012 : 72 %	<i>Note :</i> <i>Légende des couleurs relatives à l'atteinte des cibles visées :</i> – cible atteinte – cible en voie d'être atteinte – cible non atteinte Cohorte de 2013 : 77,6 %
	<u>Sous-objectif 1.1</u> <i>D'ici 2022, augmenter à 80 % la proportion des élèves qui obtiennent un premier diplôme (DES et DEP)</i>	<i>Taux de diplomation après 7 ans – obtention d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans (MEES)</i>	Cohorte de 2008 : 66,9 %	Cohorte de 2009 : 83,4 % Contribution de la FGA au taux global de diplomation : 5,1 % (donnée de 2014-2015) Contribution de la FP au taux global de diplomation : 5,7 % (donnée de 2014-2015)
	<u>Sous-objectif 1.2</u> Maintenir un taux supérieur à 30 % d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle afin de favoriser une transition harmonieuse de la FGJ et la FGA vers la FP	<i>Taux des élèves de moins de 20 ans inscrits en FP (CS et MEES)</i>	34 % (2016-2017 donnée CS)	<u>Taux d'inscription des élèves de moins de 20 ans en 2021 : 28 %</u>
	<u>Sous-objectif 1.3</u> D'ici 2022, revenir à un taux inférieur à 10 % des élèves sortants sans diplôme ni qualification	<i>Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs), parmi les élèves sortant, inscrits en FGJ (MEES)</i>	7,1 % en 2013-2014 12,5 % en 2014-2015 5,3 % en 2015-2016 14,4 % en 2016-2017 13,1 % en 2017-2018	2018-2019 : 16 %

	<p><u>Sous-objectif 1.4</u></p> <p>D'ici 2022, maintenir des taux de réussite comparables ou supérieurs à ceux du secteur public aux épreuves uniques de sanction</p>	<p><i>Taux de réussite aux épreuves uniques pour chacune des matières à sanction (MEES)</i></p>	<p>Juin 2018</p> <p>Taux CS (Secteur public)</p> <p>Français écriture : 80,6 % (74,7 %)</p> <p>Anglais oral : 97,2 % (96,8 %)</p> <p>Anglais écrit : 90,8 % (90,7 %)</p> <p>Math CST : 58,6 % (71,7 %)</p> <p>Math TS : 100 % (83,8 %)</p> <p>Math SN : 96,8 % (82,1 %)</p> <p>Histoire : Épreuve d'appoint</p> <p>Science tech : 85 % (73,2 %)</p> <p>ATS : 100 % (74,1 %)</p>	<p>Juin 2019</p> <p>Taux CS (Secteur public)</p> <p>Français écriture : 81,6 % (75,8 %)</p> <p>Anglais oral : 98,8 % (96 %)</p> <p>Anglais écrit : 95,3 % (92 %)</p> <p>Math CST : 72,2 % (72,6 %)</p> <p>Math TS : 75 % (82,8 %)</p> <p>Math SN : 75 % (86,8 %)</p> <p>Histoire : Épreuve d'appoint</p> <p>Science tech : 83,5 % (74,4 %)</p> <p>ATS : 100 % (64,7 %)</p>	<p>Considérant le contexte sanitaire, le ministre de l'Éducation a annulé l'administration des épreuves uniques en juin 2021 pour une 2^e année consécutive.</p> <p>Aucune donnée n'est disponible pour juin 2021</p>
	<p><u>Sous-objectif 1.5</u></p> <p>D'ici 2022, atteindre 75 % de réussite en mathématique à la fin de la 2^e secondaire</p>	<p><i>Taux de réussite en mathématique à la fin de la 2^e secondaire (CS)</i></p>	<p>67 % en 2016-2017</p>	<p>2020-2021 : 82,01 %</p> <p>Ne pas oublier le contexte particulier de l'année scolaire 2020-2021 où le Ministère a ciblé des contenus prioritaires. La statistique n'est pas comparable aux années antérieures.</p>	

		<p><i>Taux de réussite aux épreuves standardisées à la fin du 1^{er} et du 2^e cycle du primaire pour chaque compétence (CS)</i></p>	<p>1^{er} cycle : Résoudre : 83,57 % Raisonner : 82,86 %</p> <p>2^e cycle : Résoudre : 83,92 % Raisonner : 80,42 %</p>	<p>Aucune épreuve standardisée n'a été administrée en juin 2021</p> <p>Aucune épreuve standardisée n'a été administrée en juin 2021</p>
		<p><i>Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de fin du 3^e cycle du primaire en mathématique pour chaque compétence (CS)</i></p>	<p>3^e cycle : Résoudre : 77,61 % Raisonner : 78,36 %</p>	<p>Aucune épreuve obligatoire du Ministère n'a été administrée en juin 2021</p>

Orientation 1 : une appréciation des résultats obtenus

Sous-objectif 1.1 : Taux de diplomation / Sous-objectif 1.2 : Taux d'élèves de moins de 20 ans inscrits en FP

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION

Les dernières données relatives au taux de diplomation concernent la cohorte de 2013, suivie jusqu'en 2020, après 7 ans. On remarque une fluctuation du taux de diplomation et de qualification dans les dernières années, passant de 84,7 % pour la cohorte de 2009 à 72 % pour la cohorte de 2012 et à 77,6 % pour la cohorte de 2013. Nous notons donc une amélioration de 5,6 points de pourcentage. Ainsi, le taux moyen des cinq dernières années se situe à 78,5 %. Cette fluctuation à travers les années nous porte à croire qu'il faut redoubler d'efforts pour unifier les stratégies et les pratiques pédagogiques. De plus, nous constatons que nous n'avons toujours pas atteint la cible fixée à 84 %.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Bien que nos taux de diplomation se maintiennent au-dessus de 80 % depuis les huit dernières années, nous accusons une légère baisse de 2 points de pourcentage quant au taux annuel de diplomation des élèves en FP par rapport à celui de l'an dernier (82 % en 2019-2020 et 80 % en 2020-2021). Par conséquent, malgré nos efforts et la mise en place de plusieurs moyens via nos services complémentaires, nous n'avons pas atteint la cible de 85 %. À cet égard, il importe de mentionner que 3,6 % des élèves bénéficient d'un plan d'aide à l'apprentissage comparativement à 2,1 % l'an passé; ce qui nous amène à constater que nous sommes davantage en mesure de repérer rapidement les besoins des élèves. Il est également nécessaire de mentionner l'élément suivant dans la prise en compte du taux de réussite de nos élèves : le cheminement scolaire antérieur des élèves inscrits influence manifestement leur capacité à répondre aux exigences de la sanction. À cet égard, nous remarquons, cette année, une baisse du nombre d'élèves détenant les conditions d'admissibilité requises ou supérieures à celles exigées du programme dans lequel ils sont inscrits.

L'écart entre la réussite des femmes face à celle des hommes a augmenté, pour atteindre un écart de 13 %. En effet, ces dernières ont un taux de réussite plus élevé à 91 % comparativement à 77,4 % pour notre clientèle masculine. L'an passé, nous obtenions des taux de réussite de 82 % pour les hommes comparativement à 79 % pour les femmes. Toutefois, il est important de garder à l'esprit l'incidence statistique du faible nombre d'élèves qui peut créer une grande variance d'une année à l'autre. Les efforts déployés dans la *Politique de valorisation de la formation professionnelle* doivent être maintenus, poursuivis et accentués, afin d'atteindre la cible de 10 % des élèves sortant sans diplôme ni qualification (actuellement à 16 %) et d'augmenter la clientèle de moins de 20 ans présente dans nos programmes de formation. Des projets pilotes en concomitance ont d'ailleurs été tentés cette année, dans le secteur de Chibougamau-Chapais, de manière à permettre aux élèves de la 4^e secondaire, ayant des acquis de la 3^e secondaire, d'accéder à ce nouveau parcours qui vise à obtenir les préalables nécessaires à la formation professionnelle (dans le but d'acquies un premier diplôme) ou à obtenir un double diplôme (DES-DEP). Nous travaillons toujours dans le but d'augmenter le taux des élèves de moins de 20 ans inscrits en FP, plusieurs actions sont mises de l'avant, non seulement via le cadre du Plan d'accès à la FP, mais également dans nos actions en matière de communication, de recrutement et de services offerts à cette clientèle (médias sociaux, Messenger CFPBJ, campagne de promotion ciblée, etc.). Toutefois, la crise

sanitaire a gravement affecté/retardé les actions mises de l'avant, tant pour celles en collaboration avec le secteur jeune que celles face au positionnement de la FP comme voie régulière de formation. Malgré tout, nous avons poursuivi le développement de projet, afin d'augmenter la fluidité des parcours de formation (planification de nouveaux projets de formation en collaboration avec le Centre de services scolaire des Premières Seigneuries et le Centre de services scolaire de la Capitale) en planifiant une offre diversifiée de métiers, où les besoins de main-d'œuvre sont criants dans la région (toujours sous forme de programme d'apprentissage accru en milieu de travail rémunéré).

Bien que nous connaissions une baisse de l'âge moyen des élèves cette année, de 29 ans à 27 ans, ce qui nous rapproche des objectifs de l'orientation 1, notre clientèle est majoritairement constituée de candidats faisant un retour à l'école (2^e carrière, nouveau projet de vie, etc.). En effet, 60 % de notre clientèle possède déjà un DEP ou un DES, comparativement à 63 % l'année dernière. Cependant, nous considérons positivement cette diminution de 3 points de pourcentage. Nous sommes portés à croire que notre stratégie de recrutement (marketing et publicités) à l'échelle nationale permet l'attraction d'une nouvelle clientèle, dont l'objectif est d'obtenir une première diplomation. Toutefois, notre taux de diplomation des moins de 20 ans se situe encore légèrement en deçà du taux de 30 % visé, mais s'y rapproche avec 28 %.

Comme la majorité des programmes correspondent à des métiers traditionnellement masculins, nous devons travailler énormément à la promotion et à l'intégration des femmes dans ceux-ci. La clientèle féminine ne constitue malheureusement que 12 % des inscriptions annuelles du Centre. Des efforts sont consentis pour assurer la promotion de ces métiers auprès des femmes, en sus des actions déjà prévues pour actualiser le plan de promotion du Centre. Nous comptons sur l'arrivée et le développement de nos programmes en santé, des nouveaux projets en collaboration avec d'autres centres de services scolaires (ex. : Assistance technique en pharmacie) ainsi qu'avec la mise en œuvre de nouveaux projets miniers plus près des municipalités de la région. Pour nous aider à modifier cette statistique, nous croyons qu'en diversifiant l'offre de formation, nous saurons attirer une clientèle plus diversifiée de manière à garder une proportion plus élevée de nos jeunes en région.

Nous sommes également très fiers de la contribution de la formation professionnelle dans le rehaussement des compétences des travailleurs par la *Reconnaissance des acquis* (RAC). Nous avons reconnu 213 modules en RAC, pour 19 dossiers ouverts en 2020-2021, comparativement à un seul dossier ouvert en 2019-2020 reconnaissant ainsi, un seul module. Le Centre de formation professionnelle continue ses efforts de positionnement stratégique, comme moteur de développement socio-économique, et est considéré comme un acteur indispensable en formation initiale et en formation continue.

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Depuis quelques années en FGA, nous constatons une diminution de la clientèle. Celle-ci s'est poursuivie en 2020-2021. Cette réalité explique en partie, le niveau plus bas de contribution de la FGA au taux global de diplomation au CSSBJ. Nonobstant cette situation, le secteur de la FGA met de l'avant plusieurs actions pour réaliser sa mission, que ce soit auprès de la clientèle qui arrive directement du secteur jeune, de celle qui fréquente le CFPBJ, de la clientèle plus éloignée et des élèves autochtones.

La mise en place de services complémentaires en FGA assure l'élaboration des plans d'aide à l'apprentissage pour soutenir la réussite des adultes ayant des besoins particuliers. De plus, le modèle d'organisation au Centre permet l'actualisation de services individualisés d'enseignement caractérisés par des entrées périodiques et des sorties variables. Le Centre permet également la fréquentation à temps partiel ou à temps plein, de jour comme de soir. Le développement de l'offre de formation en ligne visera à permettre une plus grande flexibilité et un plus grand accès à la formation.

Les actions mises en œuvre, présentement en FGA, ciblent entre autres les zones de vulnérabilité qui minent la motivation et fragilisent la réussite des élèves. À cet égard, le secteur de la FGA peut compter sur une équipe faisant preuve de beaucoup d'adaptation et d'innovation, soucieuse de déployer des stratégies d'enseignement efficaces et des pratiques éducatives diversifiées, afin de permettre à chaque adulte d'accéder à un projet d'études ou au marché du travail et de contribuer activement au développement de sa communauté. Considérant le nombre restreint d'élèves inscrits au CFGA, ces derniers peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et soutenu durant leur projet de formation.

Sous-objectif 1.3 : Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification

Les dernières données relatives au taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification concernent l'année 2018-2019 et se situe à 16 %, soit une augmentation de 3 points de pourcentage comparativement à l'année précédente. Nous constatons encore une fois une fluctuation importante de ce taux à travers les années et un écart qui se creuse avec notre cible fixée à 10 %. Toutefois, le Centre de services scolaire de la Baie-James maintient un taux de sortie sans diplôme ni qualification, comparable à celui du secteur public qui se situe à 16,1 %.

Sous-objectif 1.4 : Les résultats aux épreuves ministérielles

Parallèlement à la mise en œuvre du PEVR, les écoles ont revu leur projet éducatif en ayant une préoccupation importante pour la réussite de tous leurs élèves. Par conséquent, des indicateurs ont été ciblés pour assurer un suivi de la réussite des élèves tout au long de leur parcours scolaire. À cet égard, l'un des objectifs des écoles secondaires est l'obtention de taux de réussite aux épreuves uniques du Ministère comparables à ceux du secteur public. Pour l'année scolaire 2020-2021, les épreuves uniques ont été annulées par le Ministère étant donné le contexte sanitaire lié à la pandémie. Les élèves n'ont donc pas été soumis aux épreuves en juin et nous n'avons aucune donnée pour cet indicateur.

Sous-objectif 1.5 : Taux de réussite en mathématique au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire

Tout comme l'an passé, aucune épreuve standardisée n'a été administrée aux élèves, ce qui rend impossible le suivi des statistiques qui y sont liées. Toutefois, nous sommes en mesure de constater que le taux de réussite en mathématiques à la fin du 1^{er} cycle du secondaire, soit en 2^e secondaire, se situe à 82,91 % en juin 2021. Nous constatons donc une progression de 8,4 points de pourcentage puisque le taux de juin 2019 était de 74,45 %. Toutefois, il faut garder en tête que le contexte de l'année scolaire demeure particulier et que les données ne seront pas comparables aux données antérieures sachant que les enseignants et les élèves ont dû, encore une fois, s'adapter à plusieurs contraintes liées à la pandémie, soit à l'absentéisme en raison de symptômes COVID ou à une recommandation d'isolement et enseignement à distance à certains moments dans l'année. De plus, le Ministère a ciblé des contenus prioritaires, ce qui fait en sorte que les contenus évalués ne représentent pas toujours la totalité du programme de formation comme les dernières années.

DES MOYENS MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS

En sus de l'analyse des résultats obtenus au regard des cibles de notre PEVR, il s'avère pertinent également de référer aux principaux moyens mis en place, en 2020-2021, pour soutenir l'atteinte des objectifs visés dans le cadre de cette orientation :

- Soutien et accompagnement des enseignants à la création de matériel pédagogique en lien avec le programme de formation et la progression des apprentissages ;
- Soutien à l'enseignement à distance par l'élaboration et la présentation de documents ;
- Accompagnement des nouveaux enseignants par le biais du programme d'insertion professionnelle;
- Accompagnement selon les besoins identifiés pour la mise en place des stratégies efficaces d'enseignement et d'évaluation;
- Accompagnement soutenu en mathématique tant au primaire qu'au secondaire selon les besoins identifiés dans les milieux;
- Accompagnement pour la mise en place des *Communautés d'apprentissage professionnelles* (CAP) dans les trois écoles qui participent au projet CAR ;
- Déploiement d'une trousse de probabilité à chaque niveau du primaire, afin de permettre aux enseignants de planifier des activités de manipulation en mathématiques.

Objectifs nationaux du MEQ pour 2030	Objectifs et cibles CSSBJ pour 2022 et sous-objectifs	Indicateurs	Résultats 2016-2017 (situation de départ)	Résultats 2020-2021
ORIENTATION 2 : FAVORISER L'ÉQUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLÈVES				
Objectif 2 <i>D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves</i>	<u>Objectif 2</u> D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves			
	<u>Sous-objectif 2.1</u> D'ici 2022, réduire à 10 points de pourcentage l'écart de réussite entre les garçons et les filles	<i>Taux de diplomation et de qualification par sexe après 7 ans – Écarts entre les garçons et les filles (MEES)</i>	Cohorte de 2009 : Écart de 14,7 points de pourcentage favorable aux filles	Cohorte de 2013 : 5,9 % favorable aux filles Filles : 82,3 % / Garçons : 73,3 %
	<u>Sous-objectif 2.2</u> D'ici 2022, réduire à 10 points de pourcentage l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	<i>Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des élèves ordinaires – Écarts entre les élèves HDAA et les élèves ordinaires selon qu'ils avaient ou non un plan d'intervention (PI) actif à leur entrée au secondaire (MEES)</i> <i>Taux de réussite des élèves bénéficiant d'un PI dans chacune des 3 matières de base à la fin de chaque cycle du primaire et du secondaire (CS)</i>	Cohorte de 2009 : Écart de 12,6 points de pourcentage Cible : 80 % pour les 3 disciplines, autant au primaire qu'au secondaire <u>Français (2021)</u> Primaire, 1 ^{er} cycle : 89,47 % Primaire, 2 ^e cycle : 81,48 % Primaire, 3 ^e cycle : 83,78 % Secondaire, 1 ^{er} cycle : 89,47 % Secondaire, 3 ^e année : 73,91 % Secondaire, 4 ^e année : 76,47 % Secondaire, 5 ^e année : 95,83 % <u>Mathématique (2021)</u> Primaire, 1 ^{er} cycle : 89,47 % Primaire, 2 ^e cycle : 78,57 % Primaire, 3 ^e cycle : 75 % Secondaire, 1 ^{er} cycle : 75 % Secondaire, 3 ^e année : 42,31 % Secondaire, 4 ^e année : CST : 82,21 %	Cohorte de 2013 : Écart de 22,6 %

			Secondaire, 5 ^e année : CST : 92,86 % <u>Anglais (2021)</u> Primaire, 1 ^{er} cycle : 94,74 % Primaire, 2 ^e cycle : 79,31 % Primaire, 3 ^e cycle : 84,21 % Secondaire, 1 ^{er} cycle : 93,75 % Secondaire, 3 ^e année : 75,56 % Secondaire, 4 ^e année : 83,33 % Secondaire, 5 ^e année : 91,67 %	
	<u>Sous-objectif 2.3</u> D'ici 2022, réduire à 6 points de pourcentage l'écart de réussite entre les élèves provenant des milieux défavorisés et ceux des milieux intermédiaires	<i>Taux de diplomation et de qualification – Écarts entre les élèves selon l'indice de défavorisation de l'école fréquentée</i>	Cohorte de 2009 : Écart de 11,6 points de pourcentage favorable aux élèves des milieux intermédiaires comparativement à ceux des milieux défavorisés	Cohorte de 2013 : Écart de 6,6 % favorable aux élèves des autres milieux comparativement à ceux des milieux défavorisés

Orientation 2 : une appréciation des résultats obtenus

Objectif 2 / Sous-objectifs 2.1, 2.2 et 2.3

En ce qui a trait à l'écart entre le taux de diplomation des filles et des garçons, un écart de 9 points de pourcentage favorable aux filles est constaté. Malgré le fait que notre cible est atteinte, il faut demeurer vigilant envers la réussite des garçons puisque cette statistique fluctue chaque année selon les cohortes. Soulignons également que la situation au niveau des statistiques du secteur public est semblable puisque le taux de diplomation et de qualification des filles est de 9,8 points de pourcentage supérieur à celui des garçons.

Concernant l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves ordinaires, nous constatons une diminution significative de l'écart, passant de 52,1 % pour la cohorte de 2012 à 22,6 % pour la cohorte de 2013. Toutefois, nous n'atteignons toujours pas la cible fixée à 10 points de pourcentage.

Finalement, l'écart de réussite entre les élèves provenant des milieux défavorisés comparativement aux autres milieux a quelque peu diminué, passant de 10,7 points de pourcentage pour la cohorte de 2012 à 6,6 points de pourcentage pour la cohorte de 2013. Par conséquent, notre cible fixée à 6 points, est en voie d'être atteinte.

DES MOYENS MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS

En sus de l'analyse des résultats obtenus au regard des cibles de notre PEVR, il s'avère pertinent également de référer aux principaux moyens mis en place, en 2020-2021, pour soutenir l'atteinte des objectifs visés dans le cadre de cette orientation :

- Organisation des services aux EHDAAs répondant aux besoins des différentes clientèles : classe-ressource, programme CAPS, classe d'adaptation scolaire, local TEACH;
- Collaboration des professionnels en service à l'élève pour effectuer un dépistage chez nos élèves de maternelle, afin de mettre en place les services requis rapidement et ainsi, diminuer les écarts de réussite pour les élèves plus à risque;
- Intervention précoce en orthophonie;

- Groupe de soutien et accompagnement mis en place pour les élèves anxieux;
- Information, formation, accompagnement et soutien pour la mise en place des plans d'intervention et l'application des mesures adaptatives;
- Accompagnement des écoles en milieu défavorisé selon les besoins du milieu.

Objectifs nationaux du MEQ pour 2030	Objectifs et cibles CSSBJ pour 2022 et sous-objectifs	Indicateurs	Résultats 2016-2017 (situation de départ)	Résultats 2020-2021
ORIENTATION 3 : AMÉLIORER LA MAÎTRISE DE LA LANGUE				
Objectif 4 D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire dans le réseau public	Objectif 3 D'ici 2022, porter à 88 % le taux de réussite des élèves de la 4 ^e année du primaire à l'épreuve obligatoire d'écriture, langue d'enseignement	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture de 4 ^e année du primaire	84,62 % (2017)	Aucune donnée pour juin 2021, car il n'y a pas eu d'épreuves obligatoires
	Sous-objectif 3.1 D'ici 2022, porter à 83 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve standardisée d'écriture à la fin du 1 ^{er} cycle	Taux de réussite à l'épreuve standardisée d'écriture de 2 ^e année du primaire (CS)	78,57 % (2017)	Aucune donnée pour juin 2021, car il n'y a pas eu d'épreuves standardisées
	Objectif 4 D'ici 2022, porter à 75 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture de 2 ^e secondaire	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture de 6 ^e année du primaire	80,3% (2017)	Aucune donnée pour juin 2021, car il n'y a pas eu d'épreuves obligatoires
		Taux de réussite à l'épreuve obligatoire ministérielle d'écriture de 2 ^e secondaire	68 %	Aucune donnée pour juin 2021, car il n'y a pas eu d'épreuves obligatoires
Objectif 5 Augmenter de 5 points de pourcentage la	Objectif 5 Rehausser ou améliorer la collaboration avec les organismes communautaires	Le nombre de partenariats entre le centre et les organismes communautaires en alphabétisation	N/D	6

<i>part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du PEICA de 2022</i>	qui offrent des services en alphabétisation	<i>Résultats du PEICA de 2022</i>	N/D	N/D
---	--	-----------------------------------	-----	-----

Orientation 3 : une appréciation des résultats obtenus

Objectif 3 / Sous-objectif 3.1 : Taux de réussite en écriture en 4^e année du primaire (épreuve obligatoire) et en 2^e année du primaire (épreuve standardisée)

Pour l'année scolaire 2020-2021, les épreuves obligatoires ont été annulées par le Ministère étant donné le contexte sanitaire lié à la pandémie. Les élèves n'ont donc pas été soumis aux épreuves en juin et nous n'avons aucune donnée pour cet indicateur. Les épreuves standardisées ont également été annulées par le Centre de services scolaire.

Objectif 4 : Taux de réussite en écriture de 2^e secondaire (épreuve obligatoire)

Pour l'année scolaire 2020-2021, les épreuves obligatoires ont été annulées par le Ministère étant donné le contexte sanitaire lié à la pandémie. Les élèves n'ont donc pas été soumis aux épreuves en juin et nous n'avons aucune donnée pour cet indicateur.

Objectif 5 : Services en alphabétisation

Le CFGA vise constamment à élargir ses services et à démocratiser l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire dans chacune des communautés, et ce, en dépit du nombre d'élèves inscrits. C'est pourquoi les partenariats avec les différents organismes communautaires permettent d'élargir nos services à la population. Le nombre de partenariats en cours, entre la formation générale des adultes du CSSBJ et les organismes communautaires en alphabétisation en 2020 et 2021, demeure stable et correspond à ce qui est ciblé dans le cadre de notre PEVR (6 partenariats). Les diverses ententes établies à cet égard et la mise en place d'un service de francisation dans le cadre d'un mandat qui nous est confié par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion permettent de déployer un niveau de services fort appréciable auprès d'une clientèle diversifiée dans les différents secteurs de notre grande région, et de répondre ainsi aux besoins identifiés en cette matière. De plus, l'arrivée importante de nouveaux travailleurs philippins permet maintenant la formation de groupe en francisation.

DES MOYENS MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS

En sus de l'analyse des résultats obtenus au regard des cibles de notre PEVR, il s'avère pertinent également de référer aux principaux moyens mis en place, en 2020-2021, pour soutenir l'atteinte des objectifs visés dans le cadre de cette orientation :

- Soutien aux enseignants pour la planification tenant compte des contenus prioritaires du Ministère;
- Accompagnement pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance;
- Soutien aux enseignants dans la mise en œuvre des ateliers d'écriture en classe, particulièrement au niveau des mini-leçons d'enseignement explicite;
- Soutien à la mise en place de stratégies de lecture communes dans les écoles;
- Accompagnement des enseignants à l'utilisation de la littérature jeunesse en classe.

Objectifs nationaux du MEQ pour 2030	Objectifs et cibles CSSBJ pour 2022 et sous-objectifs	Indicateurs	Résultats 2016-2017 (situation de départ)	Résultats 2020-2021
ORIENTATION 4 : ASSURER UN CHEMINEMENT SCOLAIRE RÉPONDANT AUX BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES				
Objectif 6 <i>D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public</i>	<u>Objectif 6</u> Maintenir en deçà de 10 % la proportion d'élèves entrant en retard au secondaire	<i>Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (MEQ)</i>	8,1 % (2016-2017)	11,2 % (2020-2021)
	<u>Objectif 7</u> Atténuer l'écart de réussite des élèves en français et en mathématique lors de leur passage au secondaire	<i>Proportion des élèves qui obtiennent entre 60 et 69 % à la fin du 3^e cycle en français</i>	20,74 % (2018-2019)	15,11 % en juin 2021
		<i>Proportion des élèves qui obtiennent entre 60 et 69 % à la fin du 3^e cycle en mathématique</i>	22,63 % (2018-2019)	14,39 % en juin 2021
	<u>Sous-objectif 7.1</u> <i>D'ici 2022, réduire à 9 points de pourcentage l'écart de réussite en français des élèves quittant la 6^e année vers la 1^{re} secondaire</i>	<i>Taux de réussite en français de 6^e année comparativement au taux de réussite en français de 1^{re} secondaire pour la même cohorte d'élèves (CS)</i>	Écart de 12 points de pourcentage – élèves quittant le primaire en 2016	16,55 % en juin 2021
<u>Sous-objectif 7.2</u> <i>D'ici 2022, réduire à 9 points de pourcentage l'écart de réussite en mathématique</i>	<i>Taux de réussite en mathématique de 6^e année comparativement au taux de réussite en mathématique de 1^{re} secondaire pour la même cohorte d'élèves</i>	Écart de 13 points de pourcentage – élèves quittant le primaire en 2016	11,23 % en juin 2021	

Orientation 4 : Une appréciation des résultats obtenus

Objectif 6 : Proportion d'élèves entrant en retard au secondaire

Nous constatons une légère augmentation de la proportion d'élèves entrant en retard au secondaire, passant de 8,1 % en 2016-2017, à 9,1 % en 2017-2018 pour atteindre 11,2 % en 2020-2021, dépassant ainsi la cible visée de 10 %. Nous pouvons tout de même constater que la cible est en voie d'être atteinte.

DES MOYENS MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS

En sus de l'analyse des résultats obtenus au regard des cibles de notre PEVR, il s'avère pertinent également de référer aux principaux moyens mis en place, en 2020-2021, pour soutenir l'atteinte des objectifs visés dans le cadre de cette orientation :

- Suivi de proximité avec la clientèle à risque de décrochage, afin de s'assurer de les maintenir dans un parcours scolaire répondant à leurs besoins.

Objectifs nationaux du MEQ pour 2030	Objectifs et cibles CSSBJ pour 2022 et sous-objectifs	Indicateurs	Résultats 2016-2017 (situation de départ)	Résultats 2020-2021
ORIENTATION 5 : S'ASSURER QUE LES ÉLÈVES ÉVOLUENT DANS UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE				
Objectif 7 <i>D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant</i>	Objectif 8 <i>D'ici 2022, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant, bon ou très bon</i>	<i>Indice de vétusté physique des bâtiments</i>	93 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant, bon ou très bon	93 % sont dans un état satisfaisant, bon ou très bon. Nous finalisons l'implantation d'un nouveau système d'évaluation de la vétusté des composantes de nos bâtiments. Les résultats pourraient varier considérablement, dans les prochaines années.
	Objectif 9 <i>Faire bouger les élèves au primaire 60 minutes par jour</i>	<i>Nombre d'écoles qui bénéficient de la mesure « On bouge au cube » (CS)</i>	2 écoles primaires sur 8 (25 %) bénéficient de la mesure « On bouge au cube » et mettent en place les 60 minutes d'activités physiques par jour	5 écoles primaires bénéficient de la mesure « On bouge au cube » <i>(la cible est tributaire des mesures financières octroyées au CSSBJ dans le cadre des règles budgétaires ministérielles)</i>
	Sous-objectif 9.1 <i>D'ici 2022, augmenter le temps quotidien où chaque élève est actif physiquement au primaire</i>			

Orientation 5 : Une appréciation des résultats obtenus

Objectif 8 : État du parc immobilier

L'état du parc immobilier du CSSBJ présentait un niveau assez élevé de satisfaction lors de la rédaction de notre PEVR. Les budgets additionnels octroyés par le MEQ nous ont permis de réaliser plusieurs travaux qui nous rapprochent de la cible souhaitée au PEVR.

Nous travaillons actuellement un projet pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école Jacques-Rousseau. Quant au projet pour l'ajout d'un gymnase à l'école Bon-Pasteur, le dossier chemine bien et le gymnase devait être accessible en 2022.

Objectif 9 : Faire bouger les élèves du primaire

Reconnaissant l'importance de l'activité physique chez les jeunes, le CSSBJ s'assure de déployer et de mettre en œuvre dans les écoles primaires de son territoire la mesure « On bouge au cube » en fonction des mesures financières qui lui sont octroyées par le MEQ, à cet égard. Il va de soi que l'objectif sera complètement réalisé lorsque l'ensemble des écoles primaires du CSSBJ auront eu l'opportunité de mettre en place la mesure ciblée ici.